

Rabat, le 12 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par BANK OF AFRICA d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 12 juin 2024 sous la référence VI/EM/017/2024 un prospectus relatif à l'émission par Bank Of Africa d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de Bank Of Africa relatif à l'exercice 2023 enregistré par l'AMMC le 12 juin 2024 sous la référence EN/EM/004/2024;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné perpétuel sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
<b>Plafond</b>	MAD 1 000 000 000	MAD 1 000 000 000
<b>Maturité</b>	Perpétuelle	Perpétuelle
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<b>Révisable chaque 5 ans</b> Pour les 5 premières années le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux cinq (5) ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons Du Trésor (BDT) 5 ans telle qu'elle sera publiée par Bank Al Maghrib en date du 13 juin 2024, augmenté d'une prime risque.	<b>Révisable annuellement</b> Pour la première année le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux plein 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons Du Trésor (BDT), telle que sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2024, augmenté d'une prime de risque.
<b>Prime de risque</b>	Entre 220 pbs et 230 pbs	Entre 210 pbs et 220 pbs
<b>Méthode d'allocation</b>	Méthode d'adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 5 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement)	
<b>Négociabilité des titres</b>	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

La période de souscription s'étale du 19 juin au 21 juin 2024 inclus.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur via le lien : <https://www.ir-bankofafrica.ma/>

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

- Tenu à la disposition du public au :
  - Siège social de Bank Of Africa et sur son site internet;
  - Siège social de BMCE Capital Conseil.
- Enfin il est également disponible sur le site internet de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma) .

CP/EM/019/2024

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)